

# **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

## **PROCES-VERBAL N°5 DU 26 MARS 2016**

**SAISON 2015/2016**

**Présents :**

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA, Virginie MOINEAU

Messieurs : Philippe VENRAMINI, Secrétaire

Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Didier CHENOUN, Francis DRUENNE, Alain GRIGUER, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE

**Participant :**

Messieurs : Christian ALBE, Trésorier Général de la FFVB

Yves LABROUSSE, Vice-Président de la FFVB

**Excusés :**

Mesdames : Zélie AMARD, Brigitte GEILER

Messieurs : Fabrice CHARCHAUDE, Frédéric DUBOIS, Richard GOUX

---

La séance est ouverte à 9h30.

La Présidente remercie pour leur présence les membres du Conseil de Surveillance.

Elle précise que Monsieur Christian ALBE, Trésorier Général, et Monsieur Yves LABROUSSE, Vice-Président interviendront en cours de séance.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- . Approbation du PV du CS du 16 janvier 2016
- . Informations de la Présidente
- . Informations du représentant du Conseil d'Administration
- . Examen des PV du Conseil d'Administration et des différentes commissions
- Réformes statutaires
- Rapport des groupes de travail
- Projet de développement
- . Présentation de la situation financière et comptable de la Fédération
- . Rapports d'activité des membres du Conseil de Surveillance

- Approbation du PV du Conseil de Surveillance du 16 Janvier 2016

Le PV est approuvé.

- Examen des PV du Conseil d'Administration et des différentes commissions

Sont examinés également les PV suivants :

- Conseil d'Administration N°5 du 24 janvier 2016  
Le Conseil de Surveillance précise que statutairement le Conseil d'Administration n'a pas à approuver la nomination d'un nouvel administrateur
- Conseil d'Administration N°6 du 6 février 2016
- CCS N°11 12 et 13
- CCSR N°2
- CFA du 14 janvier 2016

#### COMPATIBILITE ENTRE MEMBRE DU CS ET PDT DE COMMISSION CENTRALE

La nomination d'Alain ARIA en tant que Président de la Commission Centrale des Statuts et Règlements entraine une discussion au sein du Conseil de Surveillance.

Le statut de membre du Conseil de Surveillance en cumul avec la Présidence d'une commission ( la présidence de la CCF )avait déjà fait l'objet d'un débat et le Conseil en avait conclu que les deux fonctions étaient incompatibles, comme avec toute présidence de commission centrale.

Cependant cette dernière nomination arrivant en fin de mandature la question peut être examinée différemment.

Après discussion le Conseil propose que Monsieur Alain ARIA reste membre du Conseil de Surveillance jusqu'aux prochaines élections du CA.

#### EXAMEN DE LA REFORME DES STATUTS

Des discussions ont lieu sur les différents points abordés lors de la dernière AG.

Sur le point central de la composition du Conseil d'Administration, le Conseil est très réservé sur le nombre important de membres qui aura pour effet de limiter considérablement les échanges et risque d'être un obstacle à l'exercice du pouvoir exécutif.

Le poids important des représentants de ligue pourrait aussi poser problème. De plus les obligations de parité risquent d'augmenter le nombre de représentants.

#### COMPTABILITE/FINANCES

Christian ALBE, Trésorier Général de la FFVB, présente aux membres du Conseil de Surveillance la situation financière et les comptes provisoires 2015.

Il rappelle le travail très important effectué pour éclaircir certaines situations et mettre à jour les traitements comptables. Tous les comptes ont été épluchés et les créanciers éventuels contactés pour vérification. Des écritures importantes de régularisation ont été passées.

Il présente également la nouvelle organisation comptable et les priorités qu'il a institué.

Le résultat 2015 (après retraitement d'écritures sur années antérieures) devrait être positif.

Sur interrogation du CS le Trésorier Général apporte des éléments d'information sur le suivi budgétaire.

Des détails sont ainsi apportés sur les budgets des Equipes de France et particulièrement celui de l'Equipe de France féminine.

Sont également abordé les budgets « organisations », ce poste nécessitant cependant plus d'informations.

Le Trésorier Général aborde également les relations financières entre la FFVB et la LNV.

#### NOTES DE FRAIS

Albert CHARPENTIER, qui pilote le groupe de travail, fait part de ses observations sur les différents contrôles effectués.

Si, globalement la situation est très satisfaisante, certaines notes nécessitent plus de précisions et seront examinées dans le détail.

Sont également abordées les autorisations de dépenses.

En conclusion de cette partie financière, le Conseil de Surveillance rappelle la nécessité de pouvoir disposer de façon régulière et permanente d'éléments financiers permettant un véritable suivi.

Il prend bien note des remarques du Trésorier Général sur la nécessité qu'il y a eu de « nettoyer » et « clarifier » la situation comptable. Ces points étant maintenant résolus il espère que de véritables tableaux de bord de suivi soient mis en place.

#### POINT SUR LE DEVELOPPEMENT

Yves LABROUSSE rappelle les difficultés récentes rencontrées, notamment les contradictions sur ce sujet, entre le projet politique de développement porté par les élus et le projet de développement porté par la DTN.

Aujourd'hui ce secteur est structuré autour de Frédéric GUERIN (FFVB) et d'Arnaud BESSAT (DTN).

Le but est de supprimer les contradictions éventuelles.

28 actions sont à prioriser et devront être planifiées et budgétées.

Sont également abordés :

- Le poste service civique
- Les actions en milieu scolaire
- Le nouveau rôle des CTS

#### REFORME REGIONALE

Profitant de la présence d'Yves LABROUSSE un point est fait sur ce sujet et sur les difficultés rencontrées. Le problème des dettes est ainsi évoqué.

#### ETAT DES LICENCES

Le tableau de suivi des licences confirme l'augmentation constatée pour la saison 2015/2016.

FIN DE LA REUNION à 16h00.

La Présidente du CS  
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de séance  
Philippe VENDRAMINI